

LOGICISME ET IRREDUCTIBILITÉ DU LANGAGE : SYMETRIE DE L'ECHEC D'UNE LANGUE CONSENSUELLE EN COTE D'IVOIRE.

Nalourgo Drissa COULIBALY

Université Félix Houphouët-Boigny – Abidjan | Côte d'Ivoire

Département de philosophie

cdriisa92@yahoo.fr

Michel SAHA

Université Félix Houphouët-Boigny – Abidjan | Côte d'Ivoire

Département de philosophie

tuambli67@gmail.com

Résumé

La conception d'une métalangue à caractère universaliste a toujours fondé les idéaux de recherches de bon nombre de linguistes, logiciens et grammairiens. Cette belle initiative de construction d'une langue typiquement artificielle avec des fins hautement sociale et socialisantes, s'est toujours heurtée à de nombreuses difficultés. Ainsi, l'irréductibilité du langage à travers le logicisme russellien nous interpelle sur les enjeux d'une métalangue à caractère consensuelle en Côte d'Ivoire. Les résultats de notre recherche témoignent de la vacuité d'un tel projet. Aucun langage de ce type (artificiel) n'a pu émerger jusqu'à nos jours. Même le Nouchi, élaboré à partir de certains termes tirés de nos langues locales peine à l'atteinte de cet idéal. En somme, devons-nous retenir, sans être pessimiste à ce sujet, que le langage demeure fondamentalement un donné naturel.

Mots clés : *Société, Linguistique, Langue, Logicisme, Métalangue*

Summary

The conception of a universalist metalanguage has always founded the research ideals of many linguists, logicians and grammarians. This great initiative to build a typically artificial language with highly social and socializing purposes has always come up against many difficulties.. Thus, the irreducibility of language through Russellian logicism challenges us on the issues of a consensual metalanguage in Côte d'Ivoire. The results of our research testify to the emptiness of such a project. No language of this type (artificial) could emerge until our days. Even the Nouchi, developed from certain terms drawn from our local languages, struggles to achieve this ideal. In short, we must remember, without being pessimistic on this subject, that language remains fundamentally a natural given.

Keywords: *Society, Linguistics, Language, Logicism, Metalanguage*

Introduction

La modélisation ou tentative de perfectionnement des langues demeure une problématique à la fois chère aux classiques qu'aux modernes. La quête d'une langue modèle est bien au regard de divers enjeux, le leitmotiv d'une kyrielle de linguistes. Créer une langue caractéristique universel selon le projet Leibnizien a été l'objet des philosophes logiciens de la modernité. Cette question loin d'être épuisée, continue d'avoir de l'intérêt auprès de certains chercheurs tant bien, en philosophie, en linguistique qu'en sociologie. Le présent article se situe dans cette ligne de mire. Seulement qu'à contrario de cette ambition générale, nous procédons à la déconstruction des diverses théories réductionnistes du langage. La réductibilité des langues, loin sans faux, a constitué l'un des pans essentiels de la philosophie analytique. Les théories à ce sujet, fusent. Ainsi donc, de Leibniz à Russell, l'enjeu à toujours demeuré le même : la création d'une langue moderne, archétype de toutes les autres. L'idéographie frégéenne en est, une belle illustration. A juste titre Gottlob Frege (1971 : p. 66) affirmait :

Le langage peut à cet égard être comparé à la main qui, malgré sa capacité à remplir des tâches extrêmement diverses, ne nous suffit pas. Nous nous faisons des mains artificielles, des outils conçus pour des buts spéciaux et qui accomplissent le travail avec une précision dont la main n'était pas capable.

Selon Frege, les langues sont à l'image des mains. Comme les mains, les langues communes ont montré leurs insuffisances à traduire objectivement la pensée. Ce faisant, il faut procéder à la création d'une métalangue susceptible de corriger ces insuffisances. Une telle vision fut largement partagée. Comme suite logique, plusieurs procédés en la matière à l'effet de parfaire les langues communes virent le jour. Le réductionnisme constitue à juste titre, l'un des systèmes centraux de la résolution de cette problématique. Christian Bonnet et Pierre Wagner (2006 : p. 7), s'attardent sur le rôle du réductionnisme dans l'histoire de la philosophie analytique en ces termes : « C'est depuis Bolzano que les philosophes autrichiens sont attentifs aux pièges du langage. Pour épurer la langue philosophique et pour rendre plus rigoureuse la langue de la logique, Bolzano réforme la syntaxe ». Cela pour signifier en d'autres sens que le langage ordinaire, de par ses limites, requiert un minimum de refonte. Cette refonte passe selon certains logisticiens par le

réductionnisme et selon d'autres, carrément, par la création d'une métalangue.

Mais, contrairement à ces deux approches, une autre vision foncièrement pessimiste, s'élève pour prôner la quasi impossibilité d'une telle démarche. En effet, tandis que certains logisticiens à l'instar de Leibniz, Boole, Frege etc, estiment qu'un tel projet est possible et nécessaire, d'autres par compte comme Wittgenstein à travers son concept de jeu du langage, prônent son improbabilité. La problématique d'une langue à la perfection se pose alors avec acuité. Au côté d'une telle énigme d'envergure, se pose de façon plus restreinte et spécifique, le problème de la création d'une langue consensuelle en Côte d'Ivoire. Cette langue nouvelle et conciliatrice, serait, à en croire ces initiateurs, une véritable aubaine à la cohésion et à l'unité nationale. Ce qui nous conduit d'ailleurs aux interrogations suivantes :

Qu'elle approche devons-nous avoir de la terminologie de langue ? Autrement dit, qu'est-ce qu'une langue ? Est-il possible d'inventer ou de créer une langue ? Cette langue nouvelle pourrait-elle avoir un caractère commode et universelle ? Que gagnerait la côte d'Ivoire à s'investir dans une telle perspective ?

A travers une analyse critique, nous tenterons de donner réponse à ces différentes questions. Notre approche de cette problématique se veut assez réaliste car fondée sur la dimension socio-culturelle de nos langues. L'objet pour nous, est de démontrer que les diverses initiatives orchestrées dans le sens de la construction d'une langue artificielle, demeurent bien des peines perdues. La réflexion que nous tentons de mener, s'oriente dans le sens d'une déconstruction des projets de réduction des langues. Car une telle démarche paraît à nos yeux, une initiative bien hasardeuse. Point n'est donc besoin, au regard de l'ossature de nos langues de s'y évertuer. La problématique d'une langue idéale dans nos sociétés reste impertinente à nos yeux. Bien vrai qu'une langue modèle, à la lecture de certaines réalités sociales pourrait conduire à la consolidation des rapports sociaux mais, force est de reconnaître que cela n'est point la condition sine qua non d'une existence sociale épanouie. Dans le processus de décryptage de ces diverses questions, nous procéderons à une analogie entre le projet réductionniste de Bertrand Russell et les perspectives inopportunes de création d'une métalangue en Côte d'Ivoire.

1- De la genèse de la langue

La langue ou le langage se présente comme un moyen d'expression qui sert à véhiculer des informations. S'exprimer, c'est donc transmettre in fine, un message à un auditeur. Le langage requiert en effet un émetteur, celui qui formule ou détient l'information et un récepteur à savoir celui à qui l'information est dédiée. La langue admet donc pour fonction première, la communication. Henri Bergson (2013 : p. 86) le dit si bien : « Quelle est la fonction primitive du langage ? C'est d'établir une communication en vue d'une coopération ». Par le concept de coopération, entendons le vivre ensemble, la collaboration et la fraternité. L'effectivité de la communication exige une espace géographique et culturelle bien déterminé. Laquelle communauté dont, les caractérise renvoient à la même expression linguistique. La société est donc un cadre fondamental d'échange communicationnel dont la nature se veut bien, dynamisme. Cela semble bien vraisemblable, toutefois la question qui demeure en relief est bien celle de l'origine de ces langues. Pour Rappel, notons que René Descartes avait fait du langage un apanage de l'homme. Même si la question reste discutable au regard de l'évolution de certaines espèces et du dynamisme même du langage, force est notamment de s'intéresser à la problématique de cette genèse.

La saisie de l'origine ou de la genèse du langage se fera à travers l'examen des conceptions que développent trois domaines de connaissance distincts que sont : la théologie, la philosophie et la science

1-1-De l'approche théologique de la genèse de la langue

Du point de vue théologique, la parole se présente comme le fondement de toutes entités existentielles. Selon les révélations faites à ce sujet par les livres saints, l'univers et ses êtres furent créés par le verbe qui n'est autre que la parole. Ainsi, dans le verset 3 du livre 1 de la Genèse, il est clairement mentionné : " Dieu dit : que la lumière soit ! Et la lumière fut". Ce verset admet une double connotation à savoir premièrement, la puissance ou le pouvoir d'action de la parole. La seconde, traduit le fait que la parole proviendrait de Dieu. Dieu en tant que créateur du monde, a donné à la différence des autres êtres, la parole à l'homme. La raison fondamentale selon les diverses révélations, est que êtres humain soit conçu à son image. La parole est de ce fait l'apanage de l'homme car celle-ci lui est propre. Si donc Dieu est le détenteur de la parole et que l'homme est à son image alors, il va sans dire que la parole devient à cet

effet un privilège ou une spécificité humaine. Le biologiste et écologue Français Nicolas Chevassus Au-Louis (2000 : p.161) transcrit clairement cette idée lorsqu'il affirme : « L'étude du langage et de l'intelligence générale suggère que la capacité de parler n'est pas un aspect de l'intelligence générale mais une compétence spécifique ». Cette compétence spécifique dont traite Au-Louis, n'est que le fruit de la providence. La parole est un privilège pour l'homme. Tout en le distinguant des autres êtres, elle se présente comme un don à lui donné par Dieu.

1-2-D'une approche philosophique de l'origine de langue

Du point de vue de l'approche philosophique, la genèse du langage est loin d'être providentielle. En effet, la philosophie a, depuis ses origines, tenté de conférer une explication rationnelle aux choses. Des présocratiques tels : Thales et Pythagore, à nos jours, les philosophes, ont toujours fait montre d'un esprit critique vis-à-vis des phénomènes cosmiques et sociaux. Ainsi donc, du point de vue social, nombre d'entre eux estiment que l'origine de certains phénomènes culturels tel que : les langues, doivent nécessairement se concevoir en dehors des cosmogonies pour s'établir sous un angle rationnel. C'est bien sous cette auspice, qu'il convient de rechercher l'origine du langage. Les explications théologiques voire métaphysiques sont à cet effet, loin de convaincre les esprits avisés. C'est bien de comprendre, qu'il existe un être suprême qui serait comme un démiurge, responsable de nos existences. Toutefois, cela n'enlève en rien le libre arbitre qui est inscrit en l'homme. Ce libre arbitre, dont la caractéristique fondamentale est le jugement rationnel, permet à l'homme de construire des schémas objectifs susceptibles de conduire aux connaissances positives. La question de l'origine des langues n'est pas en marge d'une telle orientation. Cette ambition rationaliste a conduit certains philosophes linguistes à établir la source du langage dans le désir d'expression des sentiments. C'est donc selon ceux-ci, l'expression des sentiments qui a conduit l'homme à la parole. Jean Jacques Rousseau (1987 : p. 51) s'inscrit dans cette perspective lorsqu'il affirme :

De cela seul il suit avec évidence que l'origine des langues n'est point due aux premiers besoins de l'homme ; il serait absurde que la cause qui les écarte vint le moyen qui les unit. D'où peut donc venir cette origine ? des besoins moraux, des passions

Selon la thèse rousseauiste, l'origine des langues est à rechercher dans le désir manifeste d'exprimer nos assentiments. Ainsi donc face aux situations affectives comme complexes, l'homme sent le besoin de la vivre ou de la partager avec ses semblables. Selon Rousseau, les cris les plaintes et les rires, sont les signes qui constituent, les premiers balbutiements du langage. La philosophie ramène donc l'origine du verbe au désir d'exprimer nos sentiments. Cette position se trouve être aux antipodes de celle des théologiens. Mais bien au-delà de ces deux approches, se situe une troisième qui est celle des biologistes.

1-3-L'anatomie de l'homme : facteur d'expression langagière

Percevoir l'origine du langage du point de vue biologique donc scientifique, c'est comprendre que l'homme est naturellement doté des gènes favorables à l'expression du langage. Sa constitution physiologique lui confère des organes indispensables à l'élaboration des cordes vocales. C'est à juste titre qu'il est perçu comme un être ayant le monopole du langage voire de la parole. Ce constat fait montre d'une nette différence anatomique qui existerait entre l'homme et l'animal. Chevassus Au-Louis (2000 : p. 158) rebondit sur cette question lorsqu'il soutient : « Les sociétés humaines diffèrent des sociétés des chimpanzés parce que les hommes et les chimpanzés sont différents génétiquement ». Cette belle illustration, laisse entrevoir la différence notoire qui existe génétiquement entre l'homme et l'animal. Une telle idée peut recevoir inéluctablement des objections. Car ce qu'on conçoit généralement, c'est bien l'appartenance de l'homme au règne animal comme l'avait Jean Rostand (1961 : p. 45) en ces termes : « L'homme est un animal, un animal comme les autres ». Cette idée de Rostand semble sous certains angles vraisemblables, toutefois, les différences entre l'homme et l'animal ne sont point à négliger. Le langage en constitue l'un des points saillants. Du point de vue physiologique, il est clair que l'animal n'est point doté d'organes lui permettant d'avoir l'usage de la parole. C'est d'ailleurs pourquoi, les animaux tel : le perroquet, entraîné à la parole, ont du mal à articuler les mots et même à coordonner des propositions. Cela rassure donc et fait comprendre que le langage est véritablement un donné inné comme le renchérisse Chevassus (2000 : p. 172) : « La grammaire universelle à un fort composant inné ». De cela, il apparaît clairement que le langage est d'un point de vue naturel l'apanage de l'homme. C'est bien parce que l'homme est un homo loquens qu'il a naturellement l'usage de la parole. Ces diverses approches sur l'origines du langage,

expliquent en bien de sens, la nature même de l'homme. Cette approche ne bat cependant pas en brèche la perception du langage dans sa dimension culturelle. Le langage a certes aussi un volet culturel vu qu'il est avant tout apprentissage. Toutefois, force est de noter que dans le cas d'espèce, le naturel va de pair avec culturel. L'homme ne peut véritablement détenir la parole s'il n'a aucunement des dispositions naturelles ou biologiques. Maurice Merleau Ponty (1945 : p. 215) ne dit point le contraire lorsqu'il affirme : « Le spectacle extérieur révèle à l'enfant le sens de ses propres pulsions ». Les pulsions naturelles ou biologiques sont donc confortées aux travers des phénomènes extérieurs dont la désignation s'effectue par le langage. Fort de cela, le langage paraît donc inné avant même d'être culturelle.

2-De l'échec de la construction de langues conventionnelles

2.1-Regard sur le réductionnisme logico-mathématique

D'entrée de jeu, il convient de faire remarquer, que la création d'une langue artificielle avec son cortège d'enjeux n'est point un phénomène nouveau. Les philosophes de l'analyticité du langage l'avaient très tôt cerné. Le recours à Russell et à ses multiples et variétés de théories à ce sujet, en disent long sur la complexité d'une telle initiative. L'objet de la philosophie analytique est la clarification des langues ordinaire. Ce constat s'établit bien à travers l'œuvre de certains philosophes antiques en occurrence Aristote via ses syllogismes. A juste titre, Robert Blanché (1970 : p. 17) faisait remarqué : « Ce sont en effet des problèmes suggérés par la réflexion sur l'art du dialogue qui ont conduit Aristote à la logique ». Il est donc clair que l'ossature du langage ordinaire, dans sa dimension authentique ou naturelle exige un minimum de reformes. Cette quête, eu égard aux insuffisances de la logique aristotélicienne, s'accroîtra d'emblée avec les modernes. En ce sens, le projet frégeén de mise en œuvre d'une idéographie, constitue l'une des meilleures tentatives en la matière. Cela est notamment dit avec assez de réserve d'autant plus que plusieurs travaux notamment ceux du logicien britannique George Boole et du mathématicien italien Giuseppe Peano ne sont point à occulter. Toutefois, du point de vu de l'histoire de la philosophie analytique, il est fait remarque que Frege, bien que longtemps resté à l'oubliette, demeure en terme de modernité, une référence dans ce qui convient d'être appelé l'univers du logicisme. Robert Blanché (1970 : p. 309) renchérit cette thèse lorsqu'il fait savoir : «

La période booléenne n'est pas vraiment pour la logique, une grande époque : la grande époque, c'est celle qui s'ouvre en 1879 avec la *Begriffsschrift* de Frege ». C'est donc un dessein de haute portée que de chercher à construire une métalangue dont le caractère universel mettrait à l'abri des singularités et particularismes des diverses autres langues. Frege épouse cette orientation car estime-t-il, les imperfections des langues ordinaires dénaturent le sens des propositions. Selon lui, le même mot peut renvoyer à plusieurs significations. C'est à juste titre qu'il (1971 : p. 65) argue : « Le langage n'offre pas un lot bien délimité de formes de déduction et, à s'en tenir à la forme linguistique, il n'est pas possible de distinguer une séquence sans lacune de celle qui omet des propositions intermédiaires ». C'est dire autrement que les langues usuelles souffrent véritablement d'irrégularités. Ce qui les rend par ailleurs ambiguës et entache leur capacité à désigner avec précision. L'objectif de Frege et nombreux de ses pairs est donc de parvenir à la mise en œuvre d'une langue qui soit perfectionniste. Chose qui selon lui passe nécessairement par la mise en œuvre d'une idéographie. La métalangue ou l'idéographie de Frege, est une écriture symbolique calqué en partie sur celle de la mathématique. Il parvient à construire des schèmes de raisonnement aussi bien variés que complexes. La majesté de cette innovation tient au fait que l'auteur soit parvenu à élaborer une nouvelle symbolique idéographique qui relève en effet, tous les défis. Le plus remarquable d'entre ces défis est bien celui de l'universalité. Cette universalité est d'autant plus manifeste dans la mesure où toutes les propositions se présentent sous une forme syntaxique unique. Le concept de contenu d'une proposition qu'il évoque dans son idéographie est analogue au sujet grammatical et l'assertion, au prédicat correspondant. Les propositions du logicisme frégeen constituent la forme presque achevée non seulement de la logique aristotélicienne mais également des idéographies régionales. Comprendons par-là que cette nouvelle métalangue se positionne comme l'archétype de toutes les précédentes. Elle convainc de par son universalité mais aussi et surtout de par son système purement déductif. Ce qui aide à lever les équivoques du langage ordinaire qui entachent tout naturellement le raisonnement mathématique. La construction d'une métalangue n'est donc point de l'ordre de l'impossibilité. Toute fois cela exige toujours la prise en compte en amont de la structuration adéquate de certaines lois logiques et syntaxiques. Le système frégeen qui, dans son ensemble semble bien remarquable et majestueux n'est cependant pas exempt de défauts.

2-2- De la tentative avortée de Russell à reformer la structure du langage

Bien qu'étant un admiratif de Frege, Bertrand Russell, mathématicien et logicien Britannique, a tenté à son humble niveau d'apporter un correctif aux thèses frégréenne. Demeurant dans le sillage de la quête d'un langage universel, Russell s'intéresse non seulement aux thèses frégréennes mais bien plus à l'ensemble des contradictions et paradoxes qui minent ce domaine de connaissance. A ce titre, il fait recours à deux théories à savoir : celle des types et celle des descriptions. Dans la perspective russellienne la terminologie de: "types logiques", renvoie à une classification de l'ensemble des entités logico-mathématiques, qui dans le fond, ont notamment causées problèmes dans l'approche sémantique des propositions. L'idéal d'un langage parfait prend nécessairement en compte selon le philosophe de Cambridge, une bonne disposition des constituants propositionnels. C'est bien en cela qu'il (1908 : p. 9) arguait : « Que toute saine philosophie doit commencer par une analyse des propositions ». La théorie des types, couplé à celle des descriptions se présente alors comme l'ultime solution à la réalisation de l'idéal langagier. La théorie des types a, dans son déploiement connu deux étapes importance dans l'histoire de la philosophie analytique : celle de 1903 nommée : théorie des types simples et celles des années 1908 et 1910, connues sous le nom de théorie des types ramifiés. La théorie des types simples, développée dans l'Appendice B des principes de la mathématique, rédigé entièrement en 1900 dont la publication a été faite en 1903, admet pour dessein majeur, la dissolution des antinomies de la prédicabilité. En cela même, son auteur (1903 : p. 192) faisait remarquer : « La théorie des types est ici présentée à titre d'essai, comme une solution possible aux contradictions ». Nous demeurons par conséquent dans une logique de quête d'une perfectibilité du langage. Dans la conception des types simples, le logicisme russellien y octroie trois dimensions à savoir : les termes ou individu, les parcours ou classe d'individus et les classes de classes de d'individus.

Les termes ou individus constituent les objets les plus primitifs de la typologie des types. Si l'on se positionne dans l'esprit de la grammaire philosophique, les termes ou individus pourraient être compris comme sujet ou substantifs propositionnels. Ce sont donc des termes élémentaires qui participent à la construction des propositions. Ceux-ci se doivent donc au vu de garantir la véracité ou de la fausseté de

la proposition, de respecter un parcours ou domaine de signification que constitue la fonction propositionnelle. En un mot, chaque terme que nous employons doit pouvoir s'inscrire dans l'esprit argumentatif d'une fonction propositionnelle ou symbole incomplet.

Si donc les individus reflètent le type (0), les parcours ou classe d'individus en constituent le type (1). C'est donc le type de proposition qui nous amène à considérer des fonctions propositionnelles qui ne sont satisfaites que par une classe d'entités données. De façon plus explicite, il convient de comprendre dans le contexte des types minima ou type (0), la signification propositionnelle ne résulte seulement qu'aux valeurs du parcours fonctionnel. Mais dans le contexte des propositions de type (1), c'est-à-dire, les parcours ou classe d'individus, il y'a bien en ensemble d'élément pouvant satisfaire la fonction. En effet c'est l'idée de la disjonction qui est mise en évidence dans de telles propositions. L'usage de la disjonction détermine en bien de sens l'esprit d'un agrégat d'élément susceptible de satisfaire à la signifiante d'une fonction propositionnelle. Les concepts de classe une et classe plurielle étaient davantage la nuance que l'on peut établir entre les individus et les classes d'individus.

Les classes de classes d'individus, constituent le type (2) ou la dimension supérieure de l'approche typologique des entités propositionnelles. Ceci atteste simplement de la nature complexes que peut bien recouvrir les propositions dans leur usage. En de termes clairs, Russell estime que la signification d'une proposition doit nécessairement tenir compte du rapport de la fonction à son argument. Ce rapport doit s'entendre dans une logique de subsumant à subsumé. En cela, Russell (1989, p,285) affirmait :

Nous sommes donc conduits, et à partir du principe du cercle vicieux, et à partir d'un examen direct, à la conclusion que les fonctions dont un objet (a) peut être l'argument sont incapable d'être des arguments les unes des autres, et qu'elles n'ont aucun terme en commun avec les fonctions dont elles peuvent être les arguments

De ce fait, les entités de type (2) ne doivent avoir pour argument que ceux du types (1). Et ceux du type (1), les types (0). Cette hiérarchisation des types logiques dite simple fut pour Russell le premier recourt à une forme normale du langage. Toutefois cet idéal fut de courte durée de par son déphasage avec la réalité linguistique. Les contradictions et les

paradoxes demeurent. En effet, peut-on inscrire toutes les énoncés du langage dans une perspective typologique ?

Face à cette énigme, Russell opte pour la théorie de description au détriment de celle des types. bien après la circularité de la théorie des types simples, l'une des échappatoires qui se présente à lui, est de recourir à une bonne appréhension des constituants propositionnels. Le sens d'un discours estime-t-il, ne peut être véritablement saisi sans une bonne compréhension de ses éléments constitutifs. Ce qui conduit alors Russell à s'appesantir sur des notions phrastiques clés dénommées : expressions dénotatives qu'il (1989 : p. 203) définira comme tel : « Par expression dénotante, j'entends une expression semblable à n'importe laquelle des expressions suivantes : un homme, quelque homme, n'importe quel homme, chaque homme, tous les hommes, l'actuel roi de France, etc. ». Les mots logiques à savoir : tous, chaque, n'importe ...quel, un, quelque, en ce qui concerne les descriptions indéfinies et le mot le, pour les descriptions définies, sont pour Russell indispensable à la compréhension et au sens du discours. Cette analyse grammaticale ou grammaire philosophique permet donc à l'auteur de comprendre qu'en terme de cognition, la connaissance se présente sous deux ordres : par fréquentation et par description. Si donc les descriptions indéfinies dénotent de façon confuse et traduisent des connaissances médiates, les descriptions définies, paraissent un peu plus précises à ce sujet. Russell dans ses analyses, les assimile parfois aux connaissances par fréquentation qui ne sont que des noms propres. Ce décryptage permet d'obtenir un langage efficient, apte à traduire objectivement les idées et les pensées. A juste titre François Lepage (1984 : p. 295) affirmait « La théorie des descriptions est une théorie sur la traduction dans une langue logique ». Il s'agit donc de reformer ce qui est et qui semble donc imparfait. Le gain d'une telle analyse est de ce fait énorme vu qu'il est question de parfaire le langage par sa structure avec pour finalité une connaissance plus certaine. L'énigme des paradoxes et des contradictions dans le langage au regard de la majesté de la théorie des descriptions devraient être alors un vieux souvenir. Toute fois la persistance des contradictions conduira Russell à la no class theory qui aboutira in fine sur la théorie des types ramifiées. Cette dernière véritablement calquée sur la complexité et les tournures du langage ordinaires semble bien plus réaliste que les précédentes. La no class theory disqualifie les classes, considérées comme pseudo entité logico-mathématique au profit des matrices qui représentent en bien de sens, la

véritable structuration des énoncés propositionnels. Ces matrices nouvelles donnent lieu à une nouvelle forme d'hierarchisation assez complexe dénommée : type ramifié, composé à la fois de type et d'ordre obtenus par l'application de la généralisation universelle à la variable fonctionnelle. Vernant (1993 : p. 293) résume cette nouvelle approche en ces termes :

A partir d'une fonction propositionnelle contenant exclusivement des variables réelles appelée matrice, on engendre par généralisation universelle et ou existentielle d'une partie des variables, des fonctions complexes de types différents mais du même ordre que la matrices

La conception des matrices et de leurs ordres semblent bien révéler la véritable ossature de nos langues. Tout comme dans le système des types simples, les types ramifiés admettent tout naturellement, une logique d'hierarchisation certes complexes mais résultant également du rapport fonction argument. Ainsi, la fonction ne peut avoir pour argument que des entités d'un type qui lui sont inférieures.

Ce nouveau schéma sous tendu par la généralisation de variables fonctionnelles, amène à faire une nuance entre les concepts de type et d'ordre. C'est dire autrement que la matrice ou l'ordre subsume au-delà du premier niveau de raisonnement (matrice d'ordre 2 et plus), une différence entre types et ordre. Dans une matrice ou ordre donné, il préexiste des fonctions de divers types. C'est bien le cas de la matrice d'ordre (2) dont les fonctions peuvent recevoir des arguments du type (0) et également du type (1). Russell (1989 : p. 290) laissait entendre à ce sujet : « Nous donnerons le nom de matrices de second ordre aux matrices qui ont des fonctions de premier ordre parmi leurs arguments, et n'ont aucun autre argument que des fonctions de premier ordre et des individus ». Le philosophe de Cambridge estime alors que le langage se devrait d'être structurer de la sorte afin que soit pallier ses circularités. Cette métalangue aussi majestueuse soit-elle, admet des insuffisances. Les théories des descriptions et des types ne sauraient épuiser toutes les tournures des langues usuelles. La composition structurelle de nos langues naturelles ne peut s'inscrire dans des moules métalinguistiques. Ce qui conduit naturellement à la problématique que François Lepage (1984 : p. 285) pose en ces termes : « De quel type sont les types ? ». In fine, le langage paraît donc en quelque sorte irréductible. Au regard de l'échec mondial des tentatives de formation de langues

artificielles, est-il loisible de fonder le vivre ensemble en Côte d'Ivoire sur les perspectives d'une langue consensuelle ?

2-3- De L'impossible mise en œuvre d'un langage consensuel en Côte d'Ivoire

L'ambition de créer une langue pouvant participer à l'union et à la cohésion nationale en Côte d'Ivoire, a toujours efflorer les esprits de certains sociolinguistes nationaux. Pour ceux-ci, en raison des graves crises politiques qu'a connu notre pays, et suite également au plurilinguisme qui parfois constitue une source de méfiance et de discordance interculturelle, la meilleure des stratégies pouvant participer à la consolidation sociale, au-delà bien entendu des langues coloniales, est bien la constitution d'un dialecte commun. Plusieurs nations ont tenté d'inscrire cet idéal dans leur projet de gouvernement. A ce titre, Irène Bellier écrivait : (2001 : p. 53) « L'Inde est un cas d'école en raison de l'extrême richesse de son patrimoine linguistique et de la formule trilingue retenue par les constituants dans les années cinquante pour forger l'unité du pays ». Concilier les peuples est de fait essentiel et primordiale pour la stabilité des nations. Ainsi donc, des grandes nations (pays émergents et développés) aux plus petites, (pays en voie de développement), la problématique de la consolidation sociale refait toujours surface. Car, force est de noter qu'en dehors d'un climat sociale apaisé, aucun projet de développement n'est possible. Toutefois, en Côte d'Ivoire, à l'analyse, il semble bien impossible de mettre un tel projet en œuvre. La création d'une métalangue à même de fonder une unité nationale paraît hasardeuse et inopportune. Nous voulons signifier par là que la constitution d'une langue conventionnelle nationale nouvelle ou conçue à partir des langues vernaculaires déjà existantes peut être certes possible. Toutefois, la fonctionnalité sociale laissera toujours à désirer. Certains facteurs militent en faveur de cette thèse notamment les contextes : historique, socio-culturelle et même syntaxique.

Du point de vue historique, l'homme s'est toujours inscrit dans une perspective de perfectionnement du langage. Ces tentatives se sont toujours avérées ennuyeuses et sans issues. C'est bien le cas du langage formulaire de Georg Boole, l'idéographie de Gottlob et Frege, l'espéranto du docteur Ludwik Zamenhof et la caractéristique universelle de Leibniz ; dont les espoirs furent gigantesques et qui finalement montrèrent leur inconsistance. C'est dire que sur l'échiquier international, le défi d'une métalangue n'a point jusqu'à l'heure actuelle, été relevé. La

question de fond est donc de savoir si une telle ambition est matérialisable. Les langues artificielles ne font-elles pas montre de leur insuffisance à traduire la réalité structurelle linguistique ? En cela, Sarah Marlaud (2013 : p. 92) semble avoir raison « Les langues artificielles sont des créations, différentes selon les auteurs : elles ne sont pas transmises génétiquement ». Il y'a donc un véritable problème. Ce qui n'est pas transmis génétiquement et qui relève de l'idéologie factice de plusieurs linguistes, colle de loin avec la réalité. A ce titre, l'apprentissage de telles langues demeure parfois l'apanage de certaines personnes notamment des érudits ou de certains sachants. C'est bien l'adresse que fait Blanché (1970 : p. 315) au sujet de l'idéographie frégéenne : « Cette idéographie, en soi parfaitement valable n'a pas survécu à son auteur, Non pas tant parce qu'elle serait difficile à déchiffrer : il faut seulement, comme pour tout symbolisme, s'être donné la peine de l'apprendre ». Ce qui n'est d'ailleurs pas chose aisée d'autant plus que l'emploi d'une langue exige bien une communauté linguistique assez vaste. Une langue s'étiole si la communauté qui l'utilise est restreinte. De telles langues artificielles sont donc loin de prospérer. Celles-ci finissent par disparaître au profit des langues naturelles dont la pérennité et efficacité demeurent à notre sens, irréfutables. Les langues conventionnelles sont loin d'être logées à la même enseigne que les langues naturelles.

En Côte d'Ivoire, plusieurs centres de recherches linguistique notamment l'institut de linguistique appliquée (ILA), ont travaillé sur la question des langues locales à l'aube des années indépendances. L'objectif d'une telle structure fut de mettre en œuvre un mécanisme de promotion de langues en vue de la préservation de l'unités nationale. Les résultats furent mitigés au regard de la maigre portée sociale du dit projet. Face donc aux langues impérialistes devenues nationales notamment le Français, les langues locales (Senoufo-Baoulé etc.) et conventionnelles (le Nouchi) ont du mal à avoir une portée fédératrice. L'on pourrait se targuer avec le Nouchi qui semble a priori conférer un semblant d'unité mais hélas, à y voir de près, cette forme d'expression est loin d'être conforme à la logique d'un langage convenablement structuré. Le Nouchi ou langage de rue en Côte d'Ivoire, est une forme d'expression montée à partir de termes issus de plusieurs dialectes. Blaise Mouchi AHOUA soutenait dans cette ligne de mire que le Nouchi est un parler métissé : son vocabulaire est caractérisé par des mots de diverses origines. De ce fait, il constitue un langage conventionnel qui n'a d'autre origine que la rue. Loin d'être reconnu

comme forme légale d'expression, celui-ci continu tout même d'être expressif dans certains milieux populaires et même académiques. Au regard de sa composition, le monde académique et culturelle tente de l'institutionnaliser et d'en faire une identité foncièrement ivoirienne qui participerait à la consolidation des liens sociaux. Malgré les efforts assez considérables de restauration, le Nouchi est demeuré toujours péjoré notamment à cause de sa structuration et sa phonétique qui reflètent la rue (le banditisme) et la basse classe. En effet, la syntaxique qui s'y dégage laisse véritablement à désirer car loin de revêtir une structure grammaticale normative. Quand bien même ce style d'expression emprunte à la langue Française son ossature grammaticale tel que le développe Lafage (1991 : p. 98) « Le Nouchi (..) est une forme linguistique à base grammaticale et syntaxique française, certaines de ces propositions échappent aux formes structurelles du français ». Il s'agit bien dans certaines phrases du Nouchi de l'omission de certains termes tel que la négation, du pronom impersonnel (il), du pronom relatif (qui-que). Aussi l'usage de la forme passive des propositions est difficilement perceptible. La conjugaison des verbes est aussi complexe que difficile à l'usage. Comment conjuguer un verbe comme celui de manger au présent. C'est bien à cet ensemble de difficultés qu'est confronté le Nouchi. Il paraît donc difficile de le considérer comme un véritable langage et de fonder sur lui l'espoir d'une Côte d'Ivoire consolider et unifier. À l'image de Russell et de ses pairs, la constitution d'une langue artificielle à caractère national ou universalisant, paraît une initiative assez laborieuse et périlleuse. Toute initiative allant dans ce sens s'est bien soldé par un échec.

Conclusion

Notre analyse à consister à montrer les limites du défi de création d'une langue artificielle pouvant servir à la consolidation sociale en Côte d'Ivoire. La justification de cette thèse a notamment tenu compte des aspects notamment historiques liés à la question de la linguistique en général et son incapacité à produire un langage artificiel formellement cohérent. Aussi, force est de constater que les réalités socio culturelles de notre société, marquée par sa prosaïque multiculturelle, rendent difficilement réalisable un tel idéal. Le Nouchi, langage de rue ivoirien considéré par certains linguistes, grammairiens et logiciens, comme modèle par excellence d'un langage universalis endogène, peine

en toute franchise à fédérer les esprits. Ces différents constats, nous ramène à la thèse originelle, qui fait de la langue, un donné fondamentalement naturel.

Références bibliographiques

- Bellier Irène** (2001), « *Pluralisme linguistique et intégration, européenne : les tensions identitaires de l'union* » in Horizons philosophiques, Paris, CEM.
- Bergson Henri** (2013), *La pensée et le mouvant*, Paris, Gallimard.
- Blanché Robert** (1970), *La logique et son histoire, d'Aristote à Russell*, Paris, Armand Colin.
- Bonnet Christian et WAGNER Pierre** (2006), *L'âge d'or de l'empirisme logique*, Paris Gallimard.
- Chevassus au-louis Nicolas** (2000), *Les origines de la vie : de la naissance de la vie à l'origine du langage*, Paris, Dunod.
- Gottlob Frege** (1971), *Ecrits logiques et philosophiques*, trad, C.Imbert, Paris, Seuil.
- Lafage Suzanne** (1991), « *L'argot des jeunes ivoiriens, marque d'appropriation de Français ?* » in *Langue Française*, N°90, pp 95-105.
- Lepage François** (1994), « *La naissance de la théorie des types* » in *philosophique*, Québec, SPQ.
- Ray Jean et RAY Robert** (1908), *La philosophie de Leibniz*, Paris, Alcan.
- Marlaud Sarah** (2013), « *Les langues artificielles sont-elles des langues ? Etude contrastive de l'espéranto et de la caractéristique universelle* » in *Syntaxe et sémantique*, N° 14, pp85-117.
- Merleau-ponty Maurice** (1945), *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.
- Rostand Jean** (1961), *Science et génération*, Paris, Gallimard.
- Rousseau Jean Jacques** (1987), *Essai sur l'origine des langues*, Paris, Hatier.
- Russell Bertrand** (1909), *Exposition critique de la philosophie de Leibniz*, Paris, Alcan.
- Russell Bertrand** (1989), *Ecrits logique et philosophique*, Paris, P.U.F.
- Vernant Denis** (1993), *La philosophie mathématique de Russell*, Paris, J.Vrin.